

TRAVAUX DE VOIRIE, D'AMENAGEMENT SECURITAIRE DE VOIRIE ET DE CREATION DE PARKINGS

CAHIER DES CHARGES



PROCÉDURE ADAPTÉE

Articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique

**Date limite de réception des offres :
VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026 – 11 H 00**

Article 1 – Objet de la Consultation

La présente consultation a pour objet la réalisation de travaux de voirie, d'aménagement sécuritaire de voirie et de création de 2 parkings.

Article 2 – Procédure de passation et durée du marché

La présente consultation est lancée sous la forme d'une procédure adaptée en application du Code de la Commande Publique.

Article 3 – Allotissement

Le présent marché est composé de 5 lots :

- Lot n°1 : Réalisation d'un plateau sécuritaire à l'intersection de l'Avenue de Verdun et de la rue du Capitaine Coussette
- Lot n°2 : Voirie rue Roger Salengro
- Lot n°3 : Voirie rue de l'Atelier avec création d'un parking de 10 places
- Lot n°4 : Réalisation de 4 places en épi à 45° rue du Capitaine Coussette aux abords de la boucherie
- Lot n°5 : Voirie rue des Jardins (intersection avec la rue du Château d'eau jusqu'au n°33)

Article 4 – Lieux et description des travaux

La quasi-totalité des travaux se situe en centre-ville sur des axes très passants. Une attention toute particulière devra donc être portée afin qu'ils se déroulent dans de bonnes conditions de sécurité afin de gêner le moins possible les usagers.

- **Lot n°1 : Réalisation d'un plateau sécuritaire à l'intersection de l'Avenue de Verdun et de la rue du Capitaine Coussette**
 - L'opération comprend les travaux préparatoires d'installation de chantier, de rabotage, modification de bordures, d'enrobés, grave bitume, signalisation et travaux divers selon le descriptif détaillé dans le bordereau des prix.
 - Les travaux ont pour objectifs de réduire la vitesse, sécuriser les automobilistes, les piétons et les habitations sur cet axe situé en centre-ville et très passant.
- **Lot n°2 : Voirie rue Roger Salengro**
 - Rue à sens unique, la rue Roger Salengro est fréquentée chaque jour par les élèves se rendant en vélo au collège Liberté et de nombreux véhicules, dont des bus, ce qui nécessite la mise en place d'enrobés pouvant supporter le passage de véhicules lourds.
 - Les travaux devront impérativement être réalisés en période de vacances scolaires ou le mercredi.
 - Ils comprennent le rabotage de la chaussée et l'évacuation des gravats, ainsi que la mise en œuvre de grave bitume et d'enrobés calcaires noirs sur 6 cm d'épaisseur, y compris la couche d'accrochage.
 - Le marquage sera réalisé par les services techniques.
- **Lot n°3 : Voirie rue de l'Atelier avec création d'un parking de 10 places**
 - Cette rue, en impasse, située à proximité immédiate du château d'eau, est accessible aux riverains disposant d'un accès à l'arrière de leur habitation.
 - Les travaux consistent à remettre la voirie en bon état et créer 10 places de stationnement.
- **Lot n°4 : Réalisation de 4 places en épi à 45° rue du Capitaine Coussette**
 - Les travaux visent à améliorer le stationnement de la rue et des commerces avoisinants.
 - Ils comprennent la dépose de bordures, le terrassement de l'espace vert existant avec remise en état, la fourniture et la pose de géotextile, de nouvelles bordures, d'enrobés noirs sur 5 cm d'épaisseur et la signalisation horizontale.

- **Lot n°5 : Voirie rue des Jardins (Intersection avec la rue du Château d'eau jusqu'au numéro 33)**
 - La particularité de cette voirie, partiellement affaissée, réside dans le fait qu'elle communique directement avec l'étang du Marais.
 - Les travaux comprennent le sciage et le rabotage de la chaussée, la couche d'accrochage et la pose de grave bitume et d'enrobés.

Article 5 – Connaissance des lieux

Une visite sur place est obligatoire. L'entreprise prendra rendez-vous au préalable avec M. WAREMBOURG ou M. MARTINEZ au 03 21 57 99 32.

Article 6 – Sécurité et Propreté du chantier

La signalisation, ainsi que l'ensemble des travaux de préparation et d'exécution des travaux, sont sous la responsabilité de l'entreprise qui laissera, en outre, un chantier propre.

Article 7 – Prix et Modalités de paiement

Les prix sont fermes et non révisables. Les prestations seront financées par le budget principal de la commune. Les sommes dues seront payées par virement administratif dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique, dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement.

Article 8 – Dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible en téléchargement sur la plateforme de dématérialisation www.marchespublics596280.fr

Il comprend les pièces suivantes :

- Le présent cahier des charges
- L'acte d'engagement
- Le bordereau des prix par lot
- Un plan de la commune avec la situation des travaux par lot

Article 9 – Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Article 10 – Contenu des Offres

Offre de base – Forme du prix

Le candidat a l'obligation de présenter une offre correspondant à l'ensemble des demandes mentionnées dans l'acte intitulé « Acte d'engagement » et de compléter le bordereau de prix.

Variantes

Sans objet

Article 11 – Documents à fournir par les candidats

Le candidat peut présenter pour le présent marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel ou de membre d'un ou plusieurs groupements.

Chaque candidat est tenu de fournir obligatoirement les documents suivants obligatoirement rédigés en langue française :

□ Documents relatifs au candidat :

- Lettre de candidature DC1
- Déclaration du candidat et chiffres d'affaires DC2

- Attestation sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2147-7 à L.2141-11, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail
- Moyens humains et matériels du candidat
- Justifications de la qualification professionnelle
- Attestations d'assurance couvrant les risques professionnels en cours de validité

❑ Documents relatifs à l'offre

- Le présent cahier des charges daté et signé
- L'acte d'engagement complété, daté et signé
- Le bordereau des prix daté et signé
- Un certificat de visite attestant de la bonne connaissance des lieux concernés par le marché
- Le planning des travaux
- Une liste de chantiers similaires récents
- La liste des matériaux utilisés pour l'exécution du marché
- Un rapport présentant les dispositions en termes de sécurité que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution des travaux

Dans le cas d'un groupement, le candidat joindra les annexes relatives à la répartition et la valorisation des prestations entre les cotraitants.

En cas de recours à la sous-traitance, le candidat doit compléter l'acte d'engagement qui sera accompagné des demandes d'acceptation des sous-traitants et d'agrément des conditions de paiement.

Article 12 – Dépôt des offres

Les offres, rédigées en langue française, seront déposées sur la plateforme

www.marchespublics596280.fr avant le **VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026 à 11 Heures**.

Toute soumission arrivée après cette date sera exclue de la consultation.

Article 13 – Négociations avec les candidats

Après l'ouverture des plis par l'acheteur, celui-ci peut décider d'engager des négociations avec les candidats dont le dossier de candidature et l'offre présentée sont conformes aux spécifications exigées par le présent cahier des charges.

Article 14 – Critères de sélection des offres

L'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue en fonction des critères pondérés fixés ci-après :

PRIX	50 points
VALEUR TECHNIQUE	30 points
DELAI D'INTERVENTION	20 points
TOTAL	100 points

Les offres seront jugées sur la base des critères et suivant les coefficients de pondération énoncés ci-dessous. Une note sur 100 sera attribuée à chaque candidat.

- **Prix des travaux : 50 points**

Le prix des prestations sera pondéré de la façon suivante :

50 x	Prix le plus bas	= note attribuée au candidat
	Prix proposé par le candidat	

- **Valeur technique : 30 points**

La valeur technique sera appréciée de la façon suivante :

Qualité des produits utilisés	10 points
Visite sur les sites	5 points
Analyse des contraintes/solutions préconisées	10 points
Sécurité du chantier	5 points

- **Délai d'intervention : 20 points**

20 x	Délai d'intervention le plus rapide	= note attribuée au candidat
	Délai d'intervention proposé par le candidat	

Article 15 – Renseignements techniques et administratifs

Les questions seront posées par l'intermédiaire de la plateforme afin que les questions/réponses puissent être diffusées à l'ensemble des candidats.

Article 16 – VOIES DE RECOURS

Organe chargé des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Lu et approuvé,
Le

Le candidat